

La répression dans le Nord de 1940 à 1944

Michel Rousseau

Citer ce document / Cite this document :

Rousseau Michel. La répression dans le Nord de 1940 à 1944. In: Revue du Nord, tome 51, n°203, Octobre-décembre 1969. pp. 709-741;

doi : <https://doi.org/10.3406/rnord.1969.2716>

https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1969_num_51_203_2716

Fichier pdf généré le 08/04/2018

LA RÉPRESSION DANS LE NORD DE 1940 A 1944

AVANT-PROPOS

Au cours des deux guerres qui ensanglantèrent la France en 1914-1918 et 1939-1945, la région du Nord paya un lourd tribut à la victoire de nos armes.

Si la Première Guerre Mondiale causa une hécatombe parmi nos soldats, la Seconde Guerre Mondiale fut plus meurtrière pour la population civile de notre département car elle fut une guerre totale, à la fois militaire, économique et psychologique. Pour cette seconde guerre, les pertes militaires nous sont exactement connues, les états des effectifs étant exactement tenus à jour, mais il n'en est pas de même pour les pertes civiles. Beaucoup de chiffres ont été avancés mais aucune statistique sérieuse n'avait été faite avant les travaux du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale et de son secrétaire général M. Henri Michel, qui purent avoir accès à des archives malaisément accessibles aux chercheurs. On trouvera en annexe une statistique de la Déportation établie en 1960 par M. Ducroquet et révisée par moi-même en 1969, à la suite de deux levées de forclusion des dossiers d'internés et de déportés. La lecture de cette statistique suffirait à elle seule à comprendre la tragédie de la déportation et de la répression, mais pour que la compréhension soit complète, il faut également étudier, d'une façon très brève, la Résistance qui fut à la fois le contexte et la cause directe de la répression et les organismes policiers allemands et de Vichy qui en constituèrent l'instrument.

C'est pour cela que nous adopterons le plan suivant : un bref rappel de la résistance en 1914-1918 et de la première occupation qui fut une cause de l'attitude des populations du Nord envers l'occupant de 1940, la résistance de 1940 à 1944 et la répression proprement dite, c'est-à-dire les institutions et les faits. Une mention spéciale est faite des persécutions raciales qui marquent le summum de l'horreur. En annexe, on trouvera la statistique de la déportation, quelques chiffres sur les internements et les commentaires qu'ils suscitent.

Certains s'étonneront de ce que peu de noms propres figurent dans le bref historique de la Résistance nordiste. Que mes camarades de la Clandestinité me pardonnent, tous mériteraient d'être cités !

I

LA RÉSISTANCE DANS LE NORD 1940-1944

A - LES ANTÉCÉDENTS.

Lorsque le 4 juin 1940, les armées allemandes entrent dans Dunkerque, l'occupation du département du Nord devient totale. Les gens du Nord avaient déjà fait l'expérience d'une dure occupation militaire de 1914 à 1918. Nombreux étaient les hommes et les femmes qui avaient connu les vexations, les privations, parfois les sévices de la police militaire allemande, du service des étapes et des kommandanturen locales.

Le mois d'août 1914 avait vu les massacres de Quérénaing, les massacres et l'incendie d'Orchies. Le front s'étant stabilisé fin octobre 14, la lourde machine bureaucratique de l'occupant s'était mise à fonctionner, maintenant les habitants dans une quasi-servitude. Couvre-feu, interdiction de circuler de ville en ville, réquisitions, travail forcé avaient exaspéré les occupés. Les hommes valides à partir de 16 ans avaient été pris comme otages et contraints à travailler aux fortifications à proximité immédiate de la ligne de feu. Ces prisonniers civils portaient un brassard rouge. Les notables avaient été déportés en Allemagne au camp d'Holzminden et y avaient vécu dans des conditions matérielles très précaires¹. Les restrictions étaient venues très vite, amenant une sous-alimentation néfaste. Les réquisitions multiples, cuivre, bicyclettes, matelas de laine, vins et spiritueux² appauvrirent le pays. Une rancune tenace, une germanophilie exacerbée sont nées de cette période et durant les deux décennies qui suivirent la fin de la guerre, l'allemand ne fut plus appelé que sous le vocable de « boche ».

La Résistance de 1940 ne fut donc ni un acte artificiel, ni une activité clandestine nouvelle. Mouvements de résistance et de propagande, réseaux de renseignements et d'évasions avaient eu leurs précurseurs et homologues sous l'occupation de 1914 à 1918 : journal clandestin « L'Oiseau de France » de MM. Dupart, Willot et de l'abbé Pinte³ qui soutenait le moral de l'occupé en lui fournissant des nouvelles venues de France par T.S.F., invention très récente et jusqu'alors réservée aux savants et techniciens tels que l'abbé Pinte⁴, réseaux de renseignements actionnés par l'Intelligence Service de la IV^e Armée britannique : réseau de Léon Trulin fusillé en 1915⁵, réseau de Miss Edith Cavell, fusillée à Bruxelles⁶. En 1915, réseau de Louise de Bettignies arrêtée et déportée fin 1915⁷ réseau d'évasion appelé « Comité Jacquet » du nom de son animateur fusillé en sep-

1. F. DEBERGH et J. PIQUET, *Carrefour des invasions*, pp. 30 à 40.

2. *Ibid.*, p. 34.

3. *Ibid.*, p. 46.

4. *Ibid.*, p. 46.

5. *Ibid.*, p. 71.

6. *Ibid.*, p. 80.

7. *Op. cit.*, *Carrefour des Invasions*, p. 81.

tembre 1915⁸. Si ces mouvements apportèrent une aide utile à la cause alliée, ils ne réunirent qu'une centaine de personnes et n'eurent qu'une existence brève par suite de la concentration des forces ennemies et de la précarité et de la difficulté des transmissions.

Tout autre fut la situation en 1940 !

B - LA RÉSISTANCE DE 1940 A 1944.

1) *Causes de la Résistance.*

L'armée allemande occupe la moitié de la France au nord d'une ligne dite de « démarcation » allant du Jura à Tours et de Tours à Bayonne. La concentration de troupes y est assez faible sauf dans les régions littorales où les troupes destinées à l'invasion de l'Angleterre (Opération Seelöwe) attendent l'arme au pied que la Kriegsmarine ait réuni les moyens de transport nécessaires au débarquement et que la Luftwaffe, comme l'a promis Goering, ait détruit la R.A.F., les installations de radar, les batteries côtières, la Home-Fleet et les aérodromes. La surveillance policière est plus lâche et les restrictions de circulation moins sévères que dans la zone côtière.

La résistance française bénéficiera du soutien logistique des services spéciaux britanniques, du S.O.E. (Special Operations Executive) dont le chef est le général Gubbins et le chef de la section française le major M.-J. Buckmaster et des services spéciaux français du colonel André Dewavrin, dit « Passy », en fait le 2^e Bureau des Forces Françaises Libres. Dès 1941, les avions britanniques parachuteront des agents formés dans les écoles anglaises, des armes et des explosifs et surtout des postes émetteurs de plus en plus petits et perfectionnés à mesure que progressent les techniques radio-électriques (quartz, fréquences préréglées, émetteurs radiophoniques à ondes courtes, S. Phone, etc.).

Un phénomène nouveau apparaît également dans la Résistance de la deuxième guerre mondiale, c'est le facteur psychologique. En plus d'un occupant militaire, l'Allemand fait figure de porteur d'idéologie totalitaire, cherchant à imposer ses doctrines et à susciter des mouvements et des gouvernements d'inspiration fasciste. La lutte de la Résistance s'apparentera donc à un combat pour la Démocratie et pour un retour à un régime républicain rénové. Elle sera parcourue par des courants de pensée⁹, chose que la Résistance de 1914-1918 n'avait pas connue. Le résistant sera engagé non seulement militairement, mais politiquement. Les résistants de la première guerre qui s'étaient comptés une centaine, se retrouvent quelques dizaines de milliers à la seconde.

2) *Naissance de la Résistance-juin 1940-juin 1941.*

On peut distinguer plusieurs périodes dans la Résistance.

La première période que nous pourrions dater de juin 1940 à juin 1941 est celle d'une résistance inorganisée, à implantation locale,

8. *Ibid.*, p. 107.

9. Henri MICHEL, *Les courants de pensée de la Résistance*, pp. 351 et suivantes.

née d'un réflexe spontané et sentimental du en grande partie au sentiment anti-allemand cité plus haut.

Les combats de la première phase de la bataille de France, combats de Belgique et des Flandres qui se terminent par le réembarquement des B.E.F. (*British Expeditionary Forces*) et du 1^{er} Groupe d'Armées françaises, laissent beaucoup de prisonniers entre les mains des Allemands. Des colonnes en marche vers les stalags allemands, s'échappent des fuyards français et anglais, bien que l'opération de transfert fut un triomphe psychologique et pratique allemand ¹⁰. Les fuyards seront hébergés, vêtus, cachés parfois des années entières. Une brave femme d'Hasnon recueille deux soldats anglais et les hébergera pendant quatre années, jusqu'à la Libération. Des passeurs assureront la traversée de la frontière franco-belge et de la ligne de démarcation de la Somme (La région du Nord est, en effet, zone interdite et rattachée au Gouvernement militaire pour la Belgique et le Nord de la France). On assiste alors à la formation de réseaux d'évasion, « Ali-France » créé à Roubaix par MM. Dubar et Joly, et « Pat'O Leary » qui évacue les militaires anglais sur Marseille et les ports de la côte méditerranéenne.

De petits groupes de résistance isolés se créent en quelques points du département. Leurs activités clandestines sont encore très restreintes : ramassage et camouflage d'armes et de munitions, captage des émissions des radios alliées et neutres, B.B.C., Voix de l'Amérique, Sottens. Les bonnes nouvelles sont propagées oralement, parfois diffusées par des bulletins ronéotypés. A Roubaix, Jean-Baptiste Lebas publie *L'Homme Libre* qui deviendra bientôt *La IV^e République* ¹¹. A Lille, Nathalie Dumez et Jules Nautour composent, impriment et diffusent *La Voix du Nord* dès avril 1941 ¹². C'est autour de cette feuille de propagande que se constituera le mouvement de résistance *Voix du Nord* qui prend naissance dans la région lilloise et flamande, mais qui aura vite des ramifications dans le Douaisis, le Valenciennois et le Pas-de-Calais.

En janvier et avril 1941 éclatent dans les houillères, des grèves sporadiques, aux mines d'Anzin en janvier, aux mines de Douchy en mars et avril ¹³ ; grève générale dans tout le bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Ces grèves sont dues surtout à la sous-alimentation des ouvriers-mineurs, au manque de savon et aux conditions de travail imposées par l'occupant et les dirigeants de compagnies minières : allongement de la journée de travail, augmentation des normes de production, travail le dimanche, marquage des bois, etc..

3) *La Résistance organisée : les mouvements et les réseaux- Juin 1941-septembre 1944.*

Le 22 juin 1941 marque le début de la seconde période de la Résistance. Ce jour-là, Hitler attaque l'U.R.S.S. à laquelle il était lié par un pacte de non-agression signé par Von Ribbentrop en août 1939.

Le Parti Communiste s'était jusque-là tenu dans une prudente

10. *Op. cit.*, *Carrefour des Invasions*, p. 181.

11. Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance*, p. 25.

12. Nathalis DUMEZ, *Le mensonge reculera*, pp. 8-9 et 10.

13. Rapport Commissaire Rigal à Sous-Préfet de Valenciennes du 16-4-1941.

expectative sinon dans une attitude ambiguë vis-à-vis de l'occupant. Jusque-là, des communistes avaient adhéré à titre individuel à la Résistance. A partir du 22 juin, le Parti Communiste entre tout entier dans la lutte. Sa lutte est facilitée par l'existence d'un appareil clandestin du parti dans l'illégalité depuis septembre 1939. Les groupes de protection initialement destinés à la sécurité des membres du Bureau Politique et des orateurs prenant la parole inopinément dans la rue ou les usines, prennent le titre d'Organisation Spéciale de Combat qui comptera dans ses rangs nombre d'antifascistes immigrés, Italiens, Espagnols, Polonais... En juillet et août 1941, l'Organisation Spéciale organise des sabotages et des attentats contre officiers et soldats allemands. A ces attentats, les autorités d'occupation répondent par des arrestations préventives, des prises d'otages et des fusillades.

Le Parti Communiste avait souhaité la création d'un Front National en mai 1941. Son implantation véritable dans le département n'intervient que fin 1941, début 1942. Il rassemble des personnes d'opinions et de professions fort diverses. Il porte ses efforts sur la propagande et édite des journaux et des tracts propres à chaque profession ou à chaque région. Le Parti contrôle également des organisations clandestines telles que l'Union des Femmes Françaises et le Front Uni des Jeunesses Patriotiques. Il sera également le créateur des Milices Patriotiques ¹⁴.

L'organisation militaire du Front National prend le nom de Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.). L'Organisation Spéciale de Combat du Nord se dissout en juillet 1942 et ses cadres sont intégrés dans les F.T.P. Son organisation interne fortement structurée, cloisonnée et hiérarchisée occasionne souvent des retards dans les transmissions, mais lui évite de nombreuses arrestations. Il serait faux de croire que tous les membres des F.T.P. étaient communistes. Si les chefs étaient membres du Parti et confondaient souvent l'activité du mouvement avec celle du parti, les combattants des triangles de base étaient souvent des réfractaires ou des jeunes attirés par le dynamisme et l'activité des détachements F.T.P.

Les mouvements de résistance qui se sont créés à l'échelon national essaient en province et en particulier dans le Nord.

L'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.) avait été créée en décembre 1940 à Paris par le Colonel Touny, Arthuys et Heurteaux avec des éléments recrutés parmi les anciens de l'Arme blindée-cavalerie et des amicales des régiments dissous ¹⁵. Par des filières différentes, elle s'implante dans le Nord, dans la région lilloise par MM. Dallendre et Lisfranc, dans l'Avesnois par M. Chabloz qui est d'autre part, agent du réseau C.N.D. (Confrérie Notre-Dame) du Colonel Remy ¹⁶. Elle rassemble au hasard du recrutement des hommes de droite, des modérés et des conservateurs. Le mouvement édite une publication « Les Cahiers de l'O.C.M. » qui reflètent bien les pensées politiques de ses dirigeants. Le deuxième semestre de 1943

14. Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance*, p. 31.

15. Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance*, p. 29.

16. Témoignage Chabloz, août 1963.

sera néfaste à l'organisation. Les chefs de la région lilloise, Dallendre, Lisfranc et Torgue, ceux de l'Avesnois, Cdt Richez sont arrêtés. Chabloz échappe de peu à l'arrestation. Pour le seul secteur de l'Avesnois, 130 personnes sont arrêtées, les dernières arrestations ont lieu en février 1944, le Sichert-Dienst ayant réussi à introduire un agent dans le mouvement. D'importants dépôts d'armes parachutées sont saisis.

Libération-Nord est formé par des militants socialistes et des cégétistes de la tendance majoritaire ralliés dans les Comités d'Action Socialistes (C.A.S.)¹⁷. Sous l'impulsion de militants tels que Pantigny, Lionel Alloy (qui venait du Mouvement *Voix du Nord*) le mouvement Libération-Nord implante des sections dans la région lilloise, le Cambrésis et le Valenciennois. Ses cadres viennent pour beaucoup du Mouvement *Voix du Nord*, seul mouvement non communiste existant jusque là. Des sections de Libé-Nord effectuent nombre de sabotages sur voies ferrées dans le Cambrésis en 1944¹⁸.

La *Voix du Nord* est l'exemple d'un mouvement de résistance né à partir et autour du journal clandestin *La Voix du Nord*, créé en avril 1941. Son mouvement militaire fusionnera en 1943 avec celui de Libération-Nord, mais la publication du journal restera le fait du mouvement. Ses équipes de sabotages se distingueront dans la région d'Armentières.

D'autres mouvements se manifestèrent également mais à des degrés moindres. Citons « Ceux de la Libération » (C.D.L.L.) et l'« Organisation de Résistance de l'Armée » (O.R.A.) formée surtout d'officiers et de sous-officiers démobilisés après la dissolution de l'armée d'armistice en novembre 1942.

4) *Les Réseaux.*

On entend par réseau, toute formation clandestine constituée à partir d'un territoire allié, Londres ou Alger. Les réseaux furent de trois sortes : réseaux de renseignements, réseaux d'évasion et réseaux d'action.

Dans la région du Nord, proche de l'Angleterre, l'ennemi a accumulé des moyens d'attaque puis de défense : aérodromes, dépôts de munitions, cantonnements de troupes, puis à partir de 1942, fortifications côtières et enfin en 1943 et 1944, rampes de lancement de bombes volantes VI. Le Grand État-Major britannique tenait à être renseigné le plus exactement possible sur les intentions de l'ennemi, l'ampleur numérique de ses forces et l'implantation de celles-ci. La débâcle de 1940 avait complètement désorganisé les services secrets britanniques en France et le commandement anglais ne recevait plus aucun renseignement de la France occupée. Un de ses premiers travaux fut de réorganiser ces services. Dans la nuit du 2 au 3 juin 1940, une vedette rapide de la Royal Navy dépose trois officiers du service de renseignements (*Military Intelligence Research*) entre Berck et le

17. Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance*, p. 28.

18. Roger LEE, *Parmi d'autres*, p. 82.

Touquet et vient les reprendre 7 jours après¹⁹. C'est la première manifestation des services britanniques dans notre région. Il faudra attendre 1941-1942 pour voir les réseaux dépendant du M. I. 5 (*Military Intelligence* 5^e Bureau) et ceux dépendant des services spéciaux français de Londres (B.C.R.A. - Bureau Central de Renseignements et d'Action) s'implanter solidement dans le Nord : réseaux Alliance, F 2, Zéro-France dépendant du service secret britannique, C.N.D. dépendant du B.C.R.A. ainsi que les réseaux formés par les mouvements de résistance et qui deviendront en fait leurs deuxièmes bureaux : Cohors-Asturies pour Libération-Nord, Centurie pour l'O.C.M. La transmission des renseignements collectés se faisait par courrier à travers l'Espagne, par opération aérienne (atterrissage d'avions légers Lysander) ou par voie radio-télégraphique. Alliance émettait de l'émetteur « Stade » installé à Marcq-en-Barœul, sa détection par la radio-goniométrie allemande, l'Abwehrfunk, amena la découverte, l'arrestation et la fusillade des chefs de la région Nord ! Zéro-France » émettait d'un poste situé à Haulchin, poste qui ne fut jamais découvert. En 1943 et 1944, « Alliance » et « Zéro-France » se consacrent à la détection des rampes de VI installées dans la zone littorale et des ouvrages fortifiés dont l'ennemi truffe notre côte.

Les avions anglais parachutent également des paniers de pigeons-voyageurs munis de questionnaires. Un résistant de Bruay-sur-Escaut, M. Constant Dubois, recueille 4 pigeons et les relâche munis de renseignements sur le dépôt de munitions de la forêt de Raismes et la production des usines de la région.

A partir de 1942, intensification de la guerre aérienne provoque la perte de nombreux avions alliés. Beaucoup de pilotes sautent de leurs appareils et se retrouvent sur un sol occupé par l'ennemi mais sur lequel ils bénéficient de la complicité et de l'assistance de la population. Pour récupérer ces pilotes, les services secrets britanniques créent le M. I. 9 (*Military Intelligence* 9^e Bureau) qui sera la branche « évasion ». Des réseaux d'évasion s'organisent en zone occupée : « Pat'O Leary » dont le fondateur est le médecin belge Guerisse, « Comète » créé également par une belge Andrée de Jongh et dont la chaîne passe par l'Avesnois, la Somme, Bayonne, et Madrid, « Bordeaux-Loupiac » formé par des cadres de Libération-Nord, Shelburn, H.M.S. Gloria, Ali-France, etc. le travail des réseaux d'évasion est très dangereux. Il faut repérer la chute des avions, retrouver les rescapés dissimulés dans la nature ou déjà hébergés par des braves gens n'appartenant pas à une organisation de résistance, les prendre en charge, les nourrir et les acheminer vers la frontière espagnole pour Comète, vers les plages bretonnes pour Shelburn d'où des vedettes rapides ou des chalutiers de la *Royal Navy* les ramèneront en Angleterre. De la plage Bonaparte à Saint-Brieuc, Shelburn fit partir des dizaines de pilotes alliés. Parfois des agents de l'Abwehr (Contre-espionnage allemand) s'introduisent dans le réseau en se faisant passer pour des aviateurs anglais ou canadiens. Ce sont alors les arrestations en chaîne et la désorganisation provisoire du réseau.

19. Michael FOOT, *S.O.E. in France*, p. 6.

Les réseaux d'évasion s'occupèrent également de l'acheminement des volontaires pour les Forces Françaises Libres, évasions qui passaient souvent par le camp espagnol de Miranda de Ebro, Gibraltar ou Lisbonne pour se terminer à Patriotic School où les services de sécurité britanniques les mettaient en quarantaine et les soumettaient à un interrogatoire serré en vue de dépister d'éventuels espions allemands. Au cours de l'année 1943, 16.000 volontaires réussissent à franchir les Pyrénées et à rejoindre les armées françaises.

Les autorités britanniques et françaises libres s'intéressent également à l'action directe contre les Allemands et créent des réseaux d'action.

Les réseaux britanniques dépendaient du S.O.E. French Section du Major Buckmaster. En novembre 1942 est parachuté au sud-ouest de Paris, le capitaine Michael Trotobas²⁰. Né d'un père anglais et d'une mère française, il parle admirablement notre langue. Il arrive à Lille fin décembre 1942 avec mission de créer le circuit « Farmer ». Après des débuts difficiles, il a perdu ses bagages et ne porte sur lui qu'une somme d'argent et un pistolet, il réussit à nouer ses liaisons avec Londres grâce à son homologue le major Bieler du circuit « Musician Tell » à Saint-Quentin. Il bénéficie de sept parachutages, deux dans la région de Valenciennes et cinq dans la région de Bapaume. Ayant ainsi reçu le matériel indispensable, il peut passer à l'action. Il réalise des sabotages particulièrement audacieux aux usines de Fives-Lille, aux établissements Desmet de Ronchin, aux distilleries de Tressin et sur les voies ferrées de la région lilloise²¹. Dénoncé par un de ses hommes arrêté à la frontière espagnole et par son radio, britannique comme lui, il est tué par la *Geheime Feld Polizei*, non sans avoir abattu un policier allemand et blessé grièvement un autre.

Le B.C.R.A. français, pour aider les mouvements de résistance, leur parachute des armes, des explosifs et des appareils-radio. Pour ce faire, il est tributaire du S.O.E. qui dispose d'une escadrille spécialisée et du matériel de guerre. L'ensemble des opérations de parachutage du Nord de la France dépend du B.O.A. (Bureau des Opérations Aériennes). En décembre 1942, le capitaine Jean-Pierre Deshayes, envoyé par le B.C.R.A. avec mission d'organiser le B.O.A. dans la région Nord, est déposé par un avion léger Lysander dans la région de Clermont-Ferrand. Après une prise de contact avec des militants de Libération-Nord à Lyon, il arrive à Lille en janvier 1943 et rassemble ses premières équipes de réception prises parmi les mouvements Libération-Nord et O.C.M. Le premier parachutage a lieu le 13 mai 1943 à Auchy-lez-Orchies au profit de l'O.C.M. Une trahison démantèle l'équipe de réception et amène 40 arrestations à Douai, Flers et Courcelles. En janvier 1944, les équipes de réception de la région d'Avesnes sont également démantelées.

5) *La Libération - L'année 1944.*

L'année 1944 voit la troisième période de la Résistance.

20. Michael FOOT, *S.O.E. in France*, p. 223.

21. Rapport d'Activité du Circuit Farmer.

El-Alamein en octobre 1942, Stalingrad en février 1943, les batailles de Koursk et de Kharkov marquent le tournant de la guerre. Dans le Pacifique, les Américains ont repris l'initiative des opérations et entreprennent la reconquête des îles occupées par les Japonais. Les Anglo-Américains ont débarqué en Afrique du Nord puis en Italie. Partout les troupes de l'Axe sont sur la défensive.

La Résistance française voit ses effectifs grossir. Paradoxalement ce sont les Allemands et les autorités françaises de Vichy qui, par leur loi sur le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) apporteront de l'eau au moulin de la Résistance. Les réfractaires au S.T.O. rejoindront les maquis et les corps-francs.

1943 avait vu l'unification de la Résistance française, œuvre de Jean Moulin, délégué à cet effet par le Général de Gaulle. La première réunion du Conseil National de la Résistance avait eu lieu à Paris, rue du Four, le 27 mai. L'arrestation de Jean Moulin à Caluire-lès-Lyon, le 21 juin, retarda l'unification²².

En province, l'unification de la Résistance se fait au sein des Comités Départementaux de Libération. Le Comité Départemental de Libération du Nord qui comprend toutes les familles politiques et mouvements de résistance, a à sa tête, M. Augustin Laurent, dirigeant très estimé du parti socialiste S.F.I.O.

Le 1^{er} février 1944 sont créées officiellement les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) qui doivent absorber toutes les formations militaires des mouvements de résistance²³. Cette fusion ne va pas sans difficultés. Dans le Nord, elle se fait sans trop de réticences. Il faudra cependant attendre juin-juillet pour qu'elle soit effective. Chaque formation F.F.I. conservera son caractère propre, ne fut-ce que par son encadrement, F.T.P., O.C.M., Libé-Nord ou Voix du Nord mais on ne notera pas de vives divergences ou de rivalités comme cela se produisit dans la zone sud de la France.

Le 6 juin 1944, les Anglo-Américains débarquent en Normandie.

Dès avril, un plan d'emploi des F.F.I. avait été établi. Le Plan Vert doit paralyser les transports ferroviaires, le Plan Bleu les transports d'énergie électrique et le Plan Tortue l'acheminement des renforts. Les sabotages se font de plus en plus nombreux, coupures de lignes téléphoniques, de voies ferrées, détériorations de pylônes à haute-tension, barbouillages des panneaux de signalisation routière et jets de clous spéciaux de fabrication artisanale sur les grands itinéraires.

Le 1^{er} septembre 1944, les avant-gardes blindées britanniques pénètrent dans le département du Nord. Le soir, elles traversent Douai et foncent sur Tournai et Bruxelles. Le 2 septembre, les Américains de la 3^e D.B.U.S. sont à Cambrai et à Valenciennes ; une autre D.B.U.S. traverse Avesnes et Maubeuge se dirigeant sur Charleroi et Liège.

Le 27 août, l'ordre d'insurrection avait été lancé. Les combats furent brefs, les F.F.I. se bornant souvent à fournir l'infanterie d'accompagnement aux blindés alliés et à râtisser bois et bosquets pour

22. Henri MICHEL, *Jean Moulin, l'unificateur*.

23. Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance*, p. 106.

capturer les fuyards et les isolés. De durs combats ont encore lieu dans la région lilloise les 3 et 4 septembre.

Le 5 septembre, le département du Nord est libéré, mais pas entièrement. A Dunkerque subsistait une poche de résistance allemande qui ne devait capituler que le 8 mai 1945, en même temps que les forces allemandes sur le territoire allemand envahi. Pendant huit mois, une division tchécoslovaque, quelques éléments britanniques et des F.F.I. du Nord, intégrés dans la nouvelle armée française firent le blocus de cette poche.

Le département du Nord se trouvait être le premier département entièrement envahi et le dernier totalement libéré et de quel prix effroyable cette libération avait-elle été payée !

II

LA RÉPRESSION DANS LE NORD 1940-1944

A) - L'ADMINISTRATION DE LA FRANCE DE 1940 A 1944.

Au lendemain de l'armistice de juin 1940, la France se trouve divisée en cinq régions bénéficiant chacune d'un régime différent.

— Les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont purement et simplement annexés au Reich allemand. La frontière franco-allemande repasse aux mêmes points qu'entre 1870 et 1918. Les Alsaciens-Lorrains en âge de porter les armes seront incorporés dans la Wehrmacht, certains dans la Waffen-S.S.

— L'armée italienne occupe la ville de Menton, le village de Valpreveyre et quelques vallées alpestres.

— La zone non-occupée, appelée encore zone libre, a comme limites nord et ouest, une ligne de démarcation allant du Jura à Tours et de Tours à Bayonne. Elle est administrée par un gouvernement français présidé par le Maréchal Pétain siégeant à Vichy. En théorie, les Allemands n'ont pas de pouvoirs sur cette zone, hormis quelques commissions de contrôle d'armistice qui doivent s'assurer que les clauses d'armistice en matière d'armement et de forces armées sont bien respectées. La police allemande n'y intervient pas, du moins officiellement ; cependant, en septembre 1942, le contre-espionnage allemand et le service de sécurité entreprennent avec l'aide de spécialistes français, une action contre les mouvements de résistance de la zone-sud et les émetteurs clandestins alliés (Opération Donar). Le 11 novembre 1942, la Wehrmacht envahit la zone sud, la souveraineté française devient illusoire car, suivant les troupes d'invasion, les services policiers allemands s'installent dans les principales villes.

— La zone occupée comprend les départements français situés entre la ligne de démarcation et la ligne de la Somme, de l'Aisne et du canal de la Marne au Rhin. La zone située au sud de la Somme et de

l'Aisne est soumise à l'autorité du Commandement Militaire résidant à Paris.

— La zone interdite comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais une partie du département de la Somme au nord du fleuve, une partie de l'Aisne au nord de la rivière et le département des Ardennes. Ces départements sont assujettis au Commandement Militaire Allemand de Bruxelles qui porte le nom de *Militär Befehlshaber für Belgium und Nord Frankreich* (M.B.H.) prélude, peut-être, à un rattachement au grand Reich en cas de victoire de celui-ci. Toute communication est interdite avec le reste du pays et il faudra une lutte incessante de la Délégation Française à la Commission d'Armistice de Wiesbaden²⁴ et du préfet Carles sur le plan régional pour que la législation française soit appliquée et que l'administration préfectorale y exerce un pouvoir effectif. Le contrôle douanier, suspendu en mai 1940, ne sera rétabli qu'en 1941 ; jusqu'à la Libération, voitures et camions allemands échapperont au contrôle et seront à l'origine d'un trafic de marchandises fructueux pour les gros trafiquants et les militaires allemands intéressés par l'appât du gain²⁵.

B) - LES INSTITUTIONS RÉPRESSIVES ENNEMIES.

Dans la répression exercée par les autorités d'occupation, on peut distinguer deux périodes, l'une allant du 25 juin 1940 au 1^{er} juin 1942, l'autre allant du 1^{er} juin 1942 à la Libération, la première étant marquée par la prépondérance de la Wehrmacht, la seconde par l'influence grandissante, puis définitive du Reich-Sichereits-Haupt-Amt (R.S.H.A.) ou Office Central de la Sécurité de l'État, organisme du Parti Nazi.

1) *Les Institutions jusqu'au 1^{er} juin 1942.*

Dès le mois de juin 1940, une section de l'Abwehr s'installe à Lille. L'Abwehr (abréviation du mot allemand *Abwehrstelle* = contre-espionnage) peut être comparée à notre Deuxième Bureau. Formée bien avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, elle dépendait directement de l'O.K.W. (*Ober-Kommando der Wehrmacht* = Commandement Suprême des Forces armées). Ses cadres étaient formés d'officiers, souvent d'origine aristocratique, et avaient à leur tête l'amiral Canaris. Dotée de moyens financiers considérables, grâce à l'appui de l'industrie lourde allemande, l'Abwehr étendait à travers l'Europe et l'Amérique du Nord un réseau vaste et serré grâce à l'appui des innombrables Allemands naturalisés, ingénieurs, ouvriers, chimistes, surtout en Alsace où on naturalisa de force après le traité de Versailles. Au fur et à mesure que la guerre dure, les officiers généraux et supérieurs dont beaucoup ont été formés dans la vieille armée impériale du Kaiser, mènent une lourde sourde contre les éléments nazis du R.S.H.A. qui cherchent à s'introduire dans le service, à le supplanter et à le remplacer par le S.D. (*Sichereits Dienst* = Service de Sécurité). Ces officiers apporteront une aide active aux conjurés au 20 juillet (attentat manqué

24. « La Délégation Française auprès de la Commission d'Armistice », t. V, p. 82.

25. « La Délégation Française auprès de la Commission d'Armistice », t. IV, p. 388.

contre Hitler) en facilitant leurs déplacements à l'étranger et en leur fournissant les explosifs et les détonateurs. Après l'échec du complot, les services de l'Abwehr sont fortement épurés. L'amiral Canaris est arrêté, mis en camp de concentration et sera exécuté au camp de Flossenbourg peu avant la capitulation allemande)²⁶. L'emprise du parti nazi devient totale et le S.D. remplace l'Abwehr achevant ainsi l'opération commencée en juin 1942.

L'Abwehr de Lille dépendait directement du Commandement Militaire de Bruxelles et de son chef le général Von Falkenhausen. Elle n'avait aucune relation directe avec le commandant militaire de France occupée à Paris, le général Otto Von Stüpnagel. Elle ne s'est jamais dessaisie de ses affaires qui furent toujours réglées à Lille ou à Bruxelles. Sa mission essentielle était de rechercher les chaînes d'évasion qui favorisaient le départ d'aviateurs alliés vers l'Angleterre, les personnes détenant des postes-émetteurs, celles qui acheminaient du courrier vers l'Angleterre ainsi que les agents du W. O. (War-Office = Services Secrets britanniques) et de détecter les parachutages d'armes, d'agents et de munitions. Un de ses premiers travaux à l'automne de 1940 fut de trouver les soldats anglais restés dans notre région après les combats de mai 1940. La mission des agents de l'Abwehr consistait surtout dans la recherche des renseignements et la mise sur pied d'un réseau d'informateurs suffisamment dense pour être au courant des affaires clandestines.

L'Abwehr ne s'occupait pas des arrestations. Les renseignements recueillis étaient transmis à la G.F.P. (Geheime Feld Polizei = Police Secrète de Campagne) qui se chargeait de leur exploitation. La G.F.P. était un organisme militaire et ses agents revêtaient parfois l'uniforme. Elle disparaît presque complètement après le 1^{er} juin 1942, mais la quasi-totalité de ses effectifs est versée dans le S.D.

Les arrestations et les rafles sont également confiées à un organisme militaire, la Feldgendarmerie dont les membres, en uniforme de la Wehrmacht, sont reconnaissables à leur plaque pectorale. A Lille, la Feldgendarmerie est commandée par le Lieutenant Zdeidler. Pour combler les vides causés par la guerre sur le front de l'Est, une bonne partie des feldgendarmes est reversée dans les unités combattantes. Ils sont remplacés par des feldgendarmes auxiliaires recrutés sur place dans les milieux volksdeutsche. L'association Volksdeutsche avait été créée pour rassembler les étrangers nés en Allemagne ou dans les anciens territoires allemands et les Allemands résidant en dehors de l'Allemagne. A ceux-ci, on avait promis de pensions pour le travail effectué antérieurement en Allemagne, des suppléments alimentaires, des places de surveillants et d'interprètes. Les Volksdeutsche en âge de porter les armes étaient astreints à des périodes militaires dans un camp près de Bruxelles. Le 10 août 1944, ils furent convoqués à Douai, encasernés et intégrés dans la Wehrmacht.

L'Abwehr de Lille était attachée à l'Oberfeldkommandantur 670, installée au Palais de la Bourse. Après un court séjour rue Nationale à

26. Jacques DELARUE, *Histoire de la Gestapo*, p. 566.

Lille, elle s'installe à la Madeleine, 4, rue du Jardin Botanique puis rue François-de-Batts et enfin Avenue de Saint-Maur. Son chef est Karl Hegener, alias « Hase », avocat à Bochum (Ruhr) et capitaine du contre-espionnage. Sa juridiction territoriale s'étend entre la frontière belge au nord et au sud, la Somme et le sud du département de l'Aisne. Son principal adjoint est le feldwebel Egon Mayer, alias « Meyer », qui manipule les agents. Un civil, Franz Luig, fait la liaison entre Mayer et ses agents. Luig dissimule sa qualité policière sous une activité commerciale, la représentation en parapluies, aiguilles et bracelets-montres pour une maison d'Aix-la-Chapelle. Luig parle admirablement notre langue, car il a, avant-guerre, séjourné dans notre pays et y a déjà exercé sa coupable activité. Le capitaine Roemmele s'occupe de l'Abwehrluft (surveillance des camps d'aviation). La section III F se charge de la détection des organisations dépendant de Londres, la section III C2 des organisations de résistance ne dépendant pas de Londres. Les membres en sont l'adjudant-chef Streif, les sergents Holler, Niehoff, Heintz, Kancel et Max.

La G.F.P. est installée à Lille, rue de Tenremonde. Elle a une antenne à Douai, quai du Maréchal Foch, sous la direction du feldwebel Paul Thummel de Dresde, d'Heinrich Heine de Hagen, d'Hugo Geigolath de Gelsenkirchen et de Léo Hanot, ex-commissaire de police belge fusillé à Charleroi le 17 septembre 1947. L'antenne de Valenciennes est installée 18, boulevard Pater, sous le commandement du feldwebel Stoppler et des sergents Schmidt et Holzer.

2) Les Institutions après le 1^{er} juin 1942.

Le 1^{er} juin 1942, la section « Police » du Militär-Befehls-Haber est dissoute. Les affaires traitées jusqu'ici par l'Administration militaire le sont désormais par les services du Höhere S.S. und Polizei Führer et par le commandant de la police d'Ordre (Ordnungs Polizei). L'administration militaire conserve cependant la recherche du renseignement militaire et des affaires de la Résistance laissée aux soins du Service IC de l'État-Major (équivalent du 2^e Bureau des grandes unités). Elle conserve également le contrôle de la Feldgendarmerie et la garde et l'administration des prisons et camps d'internement en France. La G.F.P. est dissoute et ses effectifs versés dans le S.I.P.O. (Sicherheits-Polizei) du S.D. Des postes S.D. (Aussenstellen) sont créés à Saint-Quentin, Charleroi et Liège.

A Lille, le S.D. s'installe à la Madeleine sous le commandement du lieutenant-Colonel Rausch de Berlin. Son état-major comprend le Kriminalrat Dobritz de Stuttgart, le capitaine Kronberger de Vienne, les lieutenants Schleger et Scherneck de Berlin. Il possède deux agents redoutables, le kriminalkommissär Kohlz et le Kriminal-Inspektor Paarmann. Kohlz s'occupe de la partie nord du département tandis que Paarmann exerce son activité dans la partie sud. Kohlz tombera sous les balles des F.T.P. en décembre 1943. En représailles, ses six agresseurs seront pendus à la prison de Loos. Paarmann sera arrêté par la Sûreté Militaire Néerlandaise et jugé pour crimes de guerre perpétrés en Hollande en 1944-45.

L'Abwehr subsiste, mais elle doit recourir à la Sipo S.D. pour les arrestations. La rivalité entre les deux services se durcit, car le Service IV E du S.D. fait ses propres enquêtes sans en référer à l'Abwehr.

Les autorités allemandes estiment que la police française n'est pas sûre dans la répression des menées nationales françaises (Rapport de Himmler 472/43 Pol. IV A 2 du 12-12-1943). La Sipo S.D. crée une police parallèle dont elle recrute les éléments parmi les adhérents des organismes de collaboration. A Lille, le capitaine Hegener recrute une équipe d'auxiliaires de la Sipo S.D. parmi les membres du P.P.F. (Parti Populaire Français, fondé avant-guerre par Jacques Doriot) et en confie la direction à un nommé Pierre Bedet. La bande prend le nom de Org-Pi (Organisation Pierrot, du nom de son chef). C'est le plus beau ramassis de voyous, d'escrocs, de prostituées et de souteneurs que l'on puisse imaginer. A cette bande de gens sans aveux, la Sipo confie les affaires les plus crapuleuses. Elle se distingue par ses exactions dans la région lilloise et en mai 1944 dans la région de Caen (démantèlement du réseau Arc-en-Ciel). Bedet est abattu par ses propres hommes dans la banlieue parisienne le 18 juillet 1944 et enterré sous l'uniforme allemand.

En juillet-août 1944, le major Edgard Wedepohl, ami personnel de l'amiral Canaris, de la F.A.T. 123 Abteilung I, agent de liaison du bureau IC de la 15^e armée allemande, recrute une bande qui prend le nom de « Brigade des Anges ». Cette bande était destinée initialement à constituer un réseau d'espionnage allemand derrière les lignes alliées, mais la rapidité de l'avance alliée ne permit pas sa mise en place. Le 22 août, elle manifeste sa présence à Roubaix où elle s'installe 34, boulevard Lacordaire puis 9, rue Mimorel sous les ordres de Robert Guichou. Le 28 août, elle assassine Maître Thellier, ancien ministre de l'Agriculture, pour le dépouiller de ses objets précieux. Elle se distingue par des vols et des pillages parmi les milieux aisés ²⁷.

3) *L'appareil répressif du gouvernement français de Vichy.*

Parallèlement aux services allemands, parfois en collaboration avec ceux-ci, les services de police de Vichy pourchassent les résistants et les opposants politiques au régime du Maréchal Pétain.

Le gouvernement de Vichy dispose des services de police classiques, Sûreté Nationale, Renseignements Généraux, Gendarmerie, Préfecture de Police à Paris. Viendront par la suite les polices spéciales et la Milice.

Jusqu'au 22 juin 1941, seuls les services de police français procèdent aux arrestations de quelques militants communistes en application de la loi de septembre 1939. La répression des menées communistes est confiée aux tribunaux correctionnels qui prononcent en général des peines inférieures à six mois.

Après le 22 juin 1941, la répression anti-communiste s'intensifie. Le préfet du Nord prend des mesures d'internement préventif à l'encontre des militants et anciens élus communistes. Ceux-ci sont

27. F. DEBERGH et J. PIQUET, *Carrefour des Invasions*, pp. 315 à 321.

internés à la forteresse de Doullens dans la Somme. Ces mesures d'internement interviennent en 1941 et 1942 pour cesser presque complètement au milieu de l'année 1943. Les quelques internés administratifs arrêtés en 1944 furent envoyés dans les camps de Voves et d'Ecrouves en Meurthe-et-Moselle.

Par la loi du 14 août 1941, le gouvernement de Vichy institue dans le ressort de chaque cour d'Appel, une section spéciale devant laquelle sont déférés les auteurs d'infractions pénales commises dans une intention communiste ou anarchiste. Les peines prononcées vont de l'amende simple à la peine de mort. La section spéciale de la Cour d'Appel de Douai se réunit pour la première fois le 11 septembre 1941 et tiendra sa dernière audience le 24 août 1944, huit jours avant l'entrée des troupes britanniques à Douai, au total 147 audiences. 1.992 prévenus comparurent devant la section spéciale de Douai, 1.336 condamnations furent prononcées. La section spéciale infligea 1.743 années de prison, 250 années de réclusion, 1.757 années de travaux forcés, 34 condamnations aux travaux forcés à perpétuité et 12 condamnations à mort dont 5 furent exécutées et 1.273.000 F. d'amendes. 5 condamnés à mort furent guillotins dans la cour de la prison départementale de Cuincy-lez-Douai. Aucun recours en grâce ne fut reçu.

C'est la 2^e Brigade Régionale de Police Mobile qui procédait aux arrestations et aux interrogatoires. Cette brigade se rendit tristement célèbre par ses brutalités et sévices à prévenus.

La loi du 30 janvier 1943 crée la Milice française dont le secrétaire général est Joseph Darnand, secrétaire au Maintien de l'Ordre. Il semble que les préfets de la zone-nord conçurent des craintes au sujet de cette super-police et qu'ils différèrent le plus longtemps possible sa mise en place. Ce n'est qu'en avril 1944 que la Milice s'installe à Lille sous la direction du chef régional Paillet et de son adjoint Tortel.

Le président du conseil Pierre Laval et le secrétaire au maintien de l'Ordre Joseph Darnand estimant que les tribunaux réguliers infligent des peines trop douces à l'encontre des « terroristes » (Allocution du président Laval à l'assemblée des présidents de cour d'Appel le 12-11-1943) créent le 20 janvier 1944 des cours martiales de la Milice qui jugent à huis-clos sans appel et sans l'assistance d'un défenseur²⁸. Le 22 mars 1944, un inspecteur de la Milice de Paris vient tenir une cour martiale à la prison de Loos. Deux résistants de l'O.C.M. du Pas-de-Calais accusés d'avoir abattu une indicatrice de l'Abwehr sont condamnés à mort et fusillés le lendemain matin par un peloton de G.M.R. (Groupe Mobile de Réserve = sorte de gendarmerie mobile chargée de la répression des maquis et du terrorisme). Ce fut la seule fois qu'une cour martiale se réunit dans le Nord.

Au sujet de la répression politique du gouvernement de Vichy, il faut également signaler les mesures administratives et parfois judiciaires prises par Vichy à l'encontre de ses adversaires politiques, les francs-maçons que le Maréchal Pétain poursuivait de sa rancune personnelle. « Les communistes, je les hais ; les francs-maçons, je les déteste »,

28. Jacques DELARUE, *Histoire de la Gestapo*, p. 539.

disait-il. Par la loi du 11 août 1940, Vichy prononce la dissolution de trois puissances maçonniques françaises, le Suprême Conseil de France, la Grande Loge de France et le Grand Orient de France. L'obédience mixte du Droit Humain est curieusement oubliée par la loi. Tous les fonctionnaires français doivent signer une déclaration sur l'honneur sur leur appartenance ou non-appartenance à la Franc-Maçonnerie. Les fonctionnaires francs-maçons ayant occupé un office dans une loge ou possédé un grade supérieur au 3^e degré sont révoqués, les autres tenus en suspicion. Les francs-maçons coupables d'avoir fourni une fausse déclaration sont poursuivis devant les tribunaux correctionnels. Les noms des dignitaires des loges et des membres du Suprême Conseil de France paraissent dans le *Journal Officiel*, Vichy jugeant infâmante cette moderne mise au pilori. Vichy institue un service spécial de police, le service des Sociétés secrètes installé square Rapp à Paris et à Saint-Quentin pour la région du Nord. On retrouve le chef du service de Saint-Quentin parmi les membres de la Brigade des Anges en août 1944.

4) Prisons-Camps d'internement-Déportation.

Pour l'internement en France, l'Administration militaire allemande puis la Sipo S.D. utilisèrent la plupart des prisons de l'administration pénitentiaire française. Les prévenus arrêtés étaient conduits par la G.F.P. à la maison d'arrêt de l'arrondissement puis transférés à la prison départementale de Cuincy-lez-Douai pour le sud du département ou à la prison cellulaire de Loos-lez-Lille pour le nord du département où les services de la S.D. de la Madeleine pouvaient les extraire et les interroger à loisir dans la prison même, dans les bureaux de la rue de Tenremonde à Lille ou rue François-de-Badts à La Madeleine. Il existait dans la prison même, une salle spéciale avec baignoire pour interrogatoires poussés ²⁹.

A Valenciennes, la prison allemande était installée dans la Kommandantur même, au lycée de Jeunes Filles. La G.F.P. pouvait facilement chercher les détenus pour les interroger dans ses bureaux situés quelques dizaines de mètres plus loin, 18, boulevard Pater.

Dans la plupart des prisons françaises, il y avait deux sections, une section française abritant les détenus de droit commun et une section allemande abritant les prévenus arrêtés par les autorités d'occupation. Cette section était administrée et gardée par la Wehrmacht, qui n'abandonna jamais ses prérogatives en cette matière. A Cuincy-lez-Douai, la prison départementale comprenait en outre une section politique française pour abriter les détenus communistes en instance de comparution devant la section spéciale de la Cour d'Appel de Douai.

Les autorités allemandes affectèrent également des installations militaires françaises à usage de pénitencier. C'est ainsi qu'elles transformèrent les casernes Espiès et Vincent de Valenciennes en centre d'internement pour les communistes arrêtés en juillet-août 1941.

29. Abbé JAFFREZO, *Une leçon de catéchisme dans les chambres de tortures*, p. 89.

Après les avoir employés au démontage de l'artillerie et des barbelés du Secteur Fortifié de l'Escaut, elles les internèrent dans la vieille forteresse belge d'Huy près de Namur. La caserne Négrier à Lille devient à l'automne 1941 un centre d'otages dans lequel les Allemands prélèvent les hommes à fusiller en représailles des actions de l'Organisation Spéciale. La Citadelle de Lille est utilisée comme lieu de détention et surtout d'exécutions, ainsi que les forts de la ceinture lilloise, forts du Vert-Galant, de Bondues, de Seclin et de Curgies, près de Valenciennes. Quelques condamnés sont également fusillés sur le champ d'aviation de Marquette-lez-Lille.

En 1942, les Allemands ouvrent un camp de travail à Watten-Eperlecques dans lequel ils internent des Belges, des israélites belges et des Français condamnés à des peines légères. Dans ce camp dénommé « Mayer Quade », les internés sont occupés par l'Organisation Todt à l'édification de fortifications et de rampes de lancement pour armes secrètes sur lesquelles les nazis fondent de grands espoirs. Les effectifs qui étaient de 250 détenus au début de 1943, passent à 1.000 à partir de novembre 1943, dont 10 % de Français, 50 % de Belges et 40 % de Russes et de Yougoslaves. Le 26 juillet 1943, on note l'arrivée d'un convoi de 700 Français condamnés venant des prisons de Douai, Saint-Omer, Béthune, Boulogne, Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes. Quelques-uns sont internés en vertu de la procédure « Schutzhaft » (détention sans jugement), d'autres sont des réfractaires au S.T.O.

Fin 1943, le préfet du Nord prend un arrêté obligeant les condamnés par les tribunaux correctionnels pour délits de droit commun et ayant purgé leur peine à effectuer deux mois de travail sur les chantiers de l'Organisation Todt. Ces hommes sont conduits par la police française à la Kommandantur ou à la Feldgendarmerie pour être ensuite conduits vers les camps de travail. Ceux-ci sont, soit sur les camps d'aviation de Niergnies, de Bondues ou d'Hazebrouck, soit dans la zone fortifiée côtière à Gravelines, Rosendael, Petite-Synthe ou Grande-Synthe.

La justice française dispose d'une section politique à la prison de Cuincy où sont détenus les prévenus en instance de comparaître devant la section spéciale et les condamnés à des peines inférieures à cinq ans. Les condamnés à des peines supérieures et aux travaux forcés sont transférés dans les maisons centrales de Caen, Melun, Clairvaux, Fontevraux ou Eysses avant d'être livrés aux services du Höhere S.S. und Polizei Führer de Paris, le général Karl Oberg, et déportés en Allemagne. Les internés administratifs sont regroupés dans les camps de Doullens, Voves, Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Ecrouves. Le camp de Doullens est ouvert le 9 septembre 1941.

Lorsqu'un prévenu est condamné par un tribunal militaire ou un conseil de guerre allemand à une peine supérieure à trois ans, il est déporté et subit sa peine dans un des nombreux camps de concentration disséminés sur le territoire allemand. Par la procédure « schutzhaft », la Sipo S.D. déporte également sans jugement des personnes suspectes.

Pour les ressortissants du Nord, le chemin de la déportation passe par la prison de Loos, puis celle de Bruxelles-Saint-Gilles et c'est

ensuite le camp allemand. La Sipo S.D. classe les déportés dans les catégories I, II et III selon la gravité des faits reprochés et les affecte dans les camps propres à recevoir chaque catégorie. Par la suite, du fait des besoins de main-d'œuvre, les déportés furent réunis dans les camps sans distinction de catégories.

La procédure N.N. (Nacht und Nebel = Nuit et Brouillard) du 7-12-41 permet au R.S.H.A. de faire disparaître certains déportés. Dans les camps, ceux-ci sont soumis à un régime spécial, travaux harassants, mise au secret, interdiction de lettres et de colis. Théoriquement, ces déportés ne doivent pas survivre à une possible libération des camps. La confusion qui régna lors de l'effondrement du III^e Reich permit à une partie d'entre-eux d'échapper à la mort.

Parfois des prévenus sont déportés avant d'être jugés. L'instruction de l'affaire est alors confiée à la Gestapo de Cologne et à son tribunal. Les prévenus sont détenus dans les prisons d'Essen, de Bochum et de Düsseldorf. Le 15 mars 1944, 5 membres au réseau Farmer W.O. sont tués dans le bombardement de la prison d'Essen. Jean Delvallée, inspecteur à la S.N.C.F. et membre du réseau Zéro-France, arrêté au cours d'une mission à Paris, est jugé par le Volksgericht (Tribunal du Peuple) de Berlin en 1944 et décapité à la hache.

Sur les camps de concentration, on a beaucoup parlé et écrit. Il n'est pas de notre dessein d'en faire ici une étude historique ou socio-économique. Qu'on sache cependant que certains camps étaient destinés à l'extermination pure et simple, extermination par des moyens rapides tels que la chambre à gaz ou la fusillade ou extermination lente par la sous-alimentation et le travail harassant et disproportionné à la force humaine ; dans cette catégorie nous placerons Auschwitz³⁰ et son annexe Birkenau, Maïdanek où l'on pratiquait l'extermination méthodique des juifs et des tziganes, Flossenbourg et Gross-Rosen moins connus mais tout aussi meurtriers. D'autres camps tels que Buchenwald, Dachau, Sachsenhausen-Oranienburg avaient un régime moins dur et la mortalité y était moins forte, les nécessités de l'économie de guerre allemande y exigeaient une longévité plus grande des déportés. Les derniers mois de la guerre, les évacuations et le typhus y firent cependant beaucoup de victimes.

C - LES FAITS.

Dès l'invasion, l'action répressive des autorités allemandes se fait sentir. Cette action ira s'amplifiant, à la mesure du développement de la Résistance et du mauvais vouloir de l'occupé. Elle usa de procédés parfois licites, châtiments des auteurs d'actes d'espionnage ou d'attentats, mais souvent illicites et inavouables : mesures de représailles collectives, prises, déportations et exécutions d'otages, massacres collectifs à la suite d'actes de sabotage.

30. Léon POLIAKOV, *Auschwitz*.

*1) Représailles collectives-Otages-Massacres.**a) Représailles collectives.*

L'article 50 de la Convention de La Haye de 1907 stipule : « Aucune peine collective, pécuniaire ou autre ne pourra être édictée contre les populations en raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables ».

Et pourtant !

Le 25 mai 1940, 9 jours après leur entrée dans le département du Nord, à Ferrière-la-Grande, arrondissement d'Avesnes, 4 militaires allemands rassemblent 83 hommes et les emmènent en camions, suite, disent-ils, à des actions de francs-tireurs dans la forêt de Mormal. Ces hommes sont conduits en Allemagne et internés aux stalags XXI C/H et VIII A et ne seront libérés qu'en mars 1942. L'état de nos travaux nous permet d'affirmer d'une façon catégorique qu'il n'y avait pas de francs-tireurs dans la forêt de Mormal, mais que les troupes allemandes avaient essuyé des coups de feu de quelques poignées de tirailleurs marocains et algériens rescapés de la défense de la Sambre du 17 au 22 mai.

Le 28 mai, à Ostricourt, des éléments d'une division motorisée S.S., furieux d'avoir rencontré une résistance à laquelle ils n'étaient pas habitués, fusillent 13 civils. Un capitaine anglais est ligoté sur un fauteuil, aspergé d'essence et carbonisé. Le même jour, à Wahagnies, 17 civils sont fusillés.

Le 30 mai à Eecke, près de Bailleul, des câbles téléphoniques allemands sont cisailés, 7 otages sont pris en représailles.

Le 18 septembre, à Rexpoëde, à la suite d'un sabotage de lignes téléphoniques, 6 otages sont arrêtés. Le 9 octobre, 21 otages sont pris à Tourcoing pour le même motif.

Le 14 octobre, à Armentières, 150 hommes sont arrêtés comme otages et internés à la caserne Kléber à Lille et 80 prisonniers de guerre libérés sont repris et reconduits dans les stalags allemands.

Le 24 octobre, à la suite d'une chaussée dégravée et de la détérioration d'un véhicule allemand, 20 otages sont arrêtés et internés à Valenciennes jusqu'au 15 février 1941.

Le 1^{er} décembre, 7 otages sont de nouveau arrêtés à Armentières.

Des sanctions financières sont également infligées aux municipalités et aux édiles. Suite à un sabotage de câbles, le 16 octobre et le 4 novembre 1940, le maire de La Madeleine est frappé d'une amende personnelle de 5.000 Reichsmarks par décision de l'O.F.K. 569. Le 6 décembre, la ville d'Hazebrouck est condamnée à payer une amende de 600.000 F. parce que des inscriptions « Vive de Gaulle » et « A bas Hitler » ont été faites sur les vitres de la mairie. Le 21 avril 1941, un câble ayant été tendu à travers de la route à Marcq-en-Barœul, le couvre-feu est ramené à 19 h. le dimanche et à 21 h. les autres jours. Le 4 mai, une amende de 500.000 F. est infligée à la ville de Lambersart pour un attentat contre un sous-officier allemand. Le 12 mai, à la suite d'une manifestation devant la statue de Jeanne-d'Arc à Lille, les autorités allemandes saisissent les récepteurs de T.S.F. à Hellemmes,

Saint-André, Marcq, Mons-en-Barœul, La Madeleine et Loos. Le 27 juin à Roubaix, au cours d'une perquisition, un sous-officier allemand est tué. Les autorités allemandes arrêtent 25 ouvriers et le maire et ordonnent en outre la fermeture des cinémas et des cafés, l'interdiction des réunions et la confiscation des postes de radio. Le 24 juillet à Thumeries, un pilote allié n'ayant pas été retrouvé, 10 otages sont arrêtés. Le 26 juillet, une amende de 5.000.000 F. est imposée à la ville de Roubaix. Le 22 juin, à la suite d'un sabotage, 10 otages sont arrêtés à Armentières, le 25, 50 otages à Noyelles-lez-Seclin, le 20 septembre, 52 à Croix. Le 8 novembre, la ville de Marcq est frappée d'une amende de 200.000 F, un parachutiste ayant atterri sur son territoire.

b) Les otages.

L'article 19 du titre III de la convention internationale de Tokio de 1934 prescrit « qu'au cas où, à titre exceptionnel, il paraîtrait indispensable à l'État occupant de prendre des otages, ceux-ci doivent toujours être traité avec humanité. Ils ne devront sous aucun prétexte être mis à mort ou soumis à des châtimens corporels ». A cette règle communément admise par la plupart des puissances mondiales, les autorités allemandes substituent leurs propres dispositions : « les otages sont des habitants du pays qui garantissent de leur vie l'attitude correcte de la population. Leur sort est entre les mains de leurs compatriotes. Par suite, la population doit être clairement menacée de voir les otages endosser la responsabilité des actes hostiles commis par quiconque. Seuls les ressortissants français doivent être pris comme otages ». (Instructions aux Feldkommandanturen et Kreiskommandanturen du 12 septembre 1940).

Les premières exécutions d'otages ont lieu le 5 septembre 1941 à la Citadelle de Lille en représailles d'un attentat commis contre deux officiers allemands. Le 26 septembre, 20 otages en représailles de sabotages commis sur des voies ferrées.

1942 n'est pas moins sanglant.

A la suite du meurtre d'une aide-téléphoniste de la Wehrmacht par un jeune déséquilibré, le 25 février à Lille, 5 otages sont fusillés au fort du Vert-Galant bien que l'assassin ait été arrêté le 9 mars. Le 14 avril, 35 otages sont fusillés au même endroit. Le 30 avril, 10 otages sont encore fusillés en représailles du meurtre d'un soldat allemand, place des Reigneaux à Lille. Le 25 septembre, 11 otages sont exécutés à Lille.

Le nombre des otages fusillés dans la région du Nord s'élève à 1.143. (Statistique du Ministère de la Justice-Procès de Nüremberg - Cote F. 420 - XXXVII - 211-212).

c) Les massacres.

Le 1^{er} avril 1944 vers 22 h. 45, au passage du train 9872 du T.C.O. « Fenerfeder » circulant de Baisieux à Amiens, au km 7.500 de la ligne Lille-Baisieux, à proximité de la gare d'Ascq, 2 explosions se produisent coupant un rail et occasionnant le déraillement des 7^e et

8^e wagons. Il n'y a aucune victime dans le train. A 23 h. alors que le chef de gare et deux employés pressent les dispositions pour arrêter la circulatio*, un officier, l'obersturmführer Hauck du 12^e détachement blindé de reconnaissance de la Panzer-Division S.S. « Hitler Jugend » et quelques soldats pénètrent dans le bureau, assomment les trois hommes et repartent en tirant une rafale de mitraillette dans leur direction. Par bonheur, ils ne sont que blessés. Hauck amène alors un fort détachement de soldats dans le village qui défoncent les portes et pénètrent dans les habitations, 60 civils sont emmenés à proximité de la cabine d'aiguillage d'Ascq et fusillés. 26 autres civils du sexe masculin sont abattus dans leur habitation ou à proximité. La tuerie se poursuit jusqu'à une heure du matin et cesse avec l'intervention de l'Oberfeldkommandantur et de la Feldgendarmarie. Elle avait fait 86 victimes ³¹.

Les obsèques se déroulent en présence d'une foule immense. Le Cardinal Liénart stigmatise la cruauté de l'occupant. Le préfet Carles élève une très violente protestation auprès de Fernand de Brinon, ambassadeur de Vichy auprès des autorités d'occupation en France.

L'ennemi jalonne sa retraite de charniers moins importants certes que celui d'Ascq. Le 29 août, 8 civils (2 femmes et 6 hommes) sont fusillés sur la grand-place de Solre-le-Château. Le 30, 3 civils sont fusillés à Quarouble. Le 1^{er} septembre, 3 civils à Marcoing, 7 internés de la prison de Valenciennes sont abattus d'une balle dans la nuque dans le bois du Président à Onnaing. A Eppe-Sauvage, 4 fermes sont incendiées. Le 2 septembre, 5 otages fusillés à Flines-lez-Mortagne, 26 à Haulchin, 3 à Armentières, 32 à Seclin, 5 à Croix-Caluyau, 2 à Saint-André, à Bouvines un garçon de 15 ans. Le 3, 5 fusillés et 13 baraquements incendiés à La Bassée. Le 4, 7 personnes tuées à Wavrin. Au fort d'Englos, au cours des combats de la Libération, 5 secouristes de la Croix-Rouge Française sont capturés par les S.S. et fusillés, 4 autres secouristes sont également fusillés au Faubourg des Postes.

Après la Libération, on retrouve des charniers dans lesquels l'ennemi a enseveli ses victimes : au fort de Curgies, 11 cadavres, au champ de tir du Rôleur à Valenciennes 7 cadavres, au fort de Bondues 60, à la poudrière de la Citadelle de Lille, 9 cadavres mutilés de prisonniers russes.

d) Arrestations - Jugements - Déportations.

Dès le mois de mai 1940, la police allemande procède à des arrestations. Des travaux personnels m'ont permis de chiffrer à 4.235 le nombre des arrestations opérées du 25 mai 1940 à septembre 1944. Ce chiffre n'est cependant qu'une approximation très rapprochée, car il manquera toujours les familles juives disparues sans laisser de traces et les gens sans famille pour qui aucun ayant droit ne s'est manifesté.

Le chiffre des arrestations va croissant au fur et à mesure que s'affirme la Résistance.

³¹. Rapport S.N.C.F.-2^e Arrondissement-Région Nord, 2 avril 1944. Louis JACOB, *Ascq, le Vercors*, Paris, Mellottée, 1946, 8^e, 128 p.

1940 :	169	arrestations
1941 :	774	»
1942 :	1.199	»
1943 :	968	»
1944 :	1.106	»
Année indéterminée :	19	»

On peut tenter une explication de ces variations.

En 1940, les services allemands font la chasse aux soldats anglais évadés et à ceux qui les hébergent. On note également des arrestations dues à des actes ou à des attitudes anti-allemandes (injures, outrages à l'armée allemande et à ses chefs, petits sabotages).

En 1941, le gros des internés est fourni par les communistes qui subissent une répression acharnée de la part des Allemands et des autorités de Vichy : 384 arrestations de communistes.

1942 est l'année des persécutions raciales, 578 israélites sont arrêtés et déportés dans les camps de Haute-Silésie.

En 1943, la Résistance qui a mis en place ses structures, pris une forte importance numérique et s'est manifestée par des actes de guerre, paie un lourd tribut : 540 arrestations alors que les « politiques » ne figurent que pour 97.

En 1944, la Résistance fournit la plus grande partie des internés et déportés, 709 personnes, mais le nombre des personnes arrêtées comme otages ou dans les rafles s'élève à 186.

A la vue de ces chiffres, il est permis de se demander si la Résistance n'aurait pas fini par être exterminée sans l'arrivée des Alliés ³², hypothèse d'autant plus plausible que la vie moyenne d'un résistant actif était de six mois et que le pays par l'effet des réquisitions et du S.T.O. s'appauvissait de plus en plus d'hommes jeunes et décidés.

Jusqu'en 1943, les personnes arrêtées et contre lesquelles pèsent des charges sérieuses, sont jugées par le tribunal militaire annexé à l'Oberfeldkommandantur 678 ou par des conseils de guerre siégeant auprès des Kreiskommandanturen. En 1943 et 1944, les conseils de guerre de Valenciennes et de Maubeuge jugent des affaires où sont impliqués des résistants du sud du département. Ils prononcent des peines de prison variables selon l'importance du délit : l'audition de la radio anglaise « vaut » entre trois et six mois de prison, l'hébergement d'un militaire allié de 12 à 18 mois, la détention d'armes ou d'explosifs de lourdes peines de travaux forcés que les condamnés doivent purger dans les camps de concentration que l'ennemi dissimule pudiquement sous le vocable de camp de travail et de rééducation, les actes d'espionnage et les attentats contre les officiers et soldats allemands entraînent généralement la peine de mort. Les condamnés peuvent introduire un recours en grâce auprès du Commandant militaire de Bruxelles et même directement au Führer. Lorsqu'un recours en grâce était introduit auprès du Führer, il était sursis à l'exécution. Quelques condamnés doivent d'avoir la vie sauve au fait que leur dossier était en souffrance à la Chancellerie du Reich et le Führer trop occupé à

32. Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance*, p. 118.

la conduite des opérations militaires sur le front de l'Est. Les prévenus avaient le droit à un défenseur. Dans la plupart des cas, celui-ci était un militaire allemand ayant quelques notions de droit et se bornant généralement à solliciter l'indulgence du tribunal sans plaider sur le fond. Quelques avocats français furent cependant admis à plaider devant ces conseils. Après 1943, la procédure nazie était devenue telle qu'il n'était plus nécessaire de juger pour détenir ou déporter. Le Kommandeur de la S.D. avait droit de justice et ne s'embarrassait plus de procédure légale.

Lorsque le nombre de personnes condamnées aux travaux forcés et de celles non condamnées mais pour lesquelles la S.D. jugeait nécessaire une détention de sûreté, était suffisant, un convoi pour les camps allemands était organisé. La prison belge de Saint-Gilles était un relais sur le chemin des camps de la mort. Après un séjour dans des camps de triage tels que Esterwegen, Trèves ou Sarrebrück, les déportés étaient dirigés sur un camp de concentration selon les besoins de main-d'œuvre, puis répartis sur les divers kommandos dépendant de ce camp. A partir d'octobre 1943 et surtout de mai 1944, les prisons françaises sont vidées de leurs occupants : 124 en octobre, 106 en mai 1944 pour atteindre le chiffre record de 324 en septembre 1944. Le dernier train de déportation part de la gare de Tourcoing, emportant une partie des internés de la prison de Loos. M. Ducroquet, ancien correspondant du Nord du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, a fait sur ce convoi une très intéressante étude intitulée « Le dernier train de Loos ». Dans cette étude, il a analysé minutieusement les faits et suivi les pérégrinations des détenus à travers les divers camps de concentration et leurs transferts successifs provoqués par l'avance alliée à l'intérieur du Reich. Sur les 1.200 déportés qui partirent par le dernier train de Loos, 250 seulement revinrent.

La déportation est l'une des plus grandes tragédies de la Deuxième Guerre Mondiale et pourtant l'Allemagne avait signé la Convention internationale de Tokio de 1934, interdisant la déportation de personnes hors du territoire occupé par une armée victorieuse à moins qu'il ne s'agisse d'évacuations destinées, en raison d'une extension de la zone d'opérations militaires, à garantir la sécurité des populations (Titre III, Art. 19, § 6).

e) Les persécutions raciales.

Une mention particulière doit être faite des persécutions raciales dont furent l'objet les israélites et les tziganes.

Bien avant son arrivée au pouvoir, le parti nazi s'était proclamé antisémite. Dès la prise du pouvoir en janvier 1933, des mesures concrètes vont être prises : interdiction d'exercer certaines professions, ségrégation dans les lieux publics, mention apposée sur les cartes d'identité, interdiction des mariages mixtes, sévices et brutalités. Au cours d'une opération appelée « Nuit de cristal », les synagogues allemandes avaient été dynamitées. Le gouvernement nazi avait un instant encouragé l'émigration juive vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique, ce qui lui permettait de faire main basse sur les biens juifs abandonnés.

Avec l'invasion à l'Est et à l'Ouest, les mesures antisémites sont étendues aux territoires occupés par les armées allemandes.

Le gouvernement de Vichy emboîte résolument le pas et édicte des mesures qui dépassent parfois les règlements nazis, en particulier pour les critères de détermination de la qualité d'israélite. Dès 1940, une série de lois sont prises à l'encontre des israélites : lois du 22 juillet, du 27 août, du 3 octobre, du 4 octobre ; loi du 2 juin 1941 et du 11 décembre 1942. En février 1941, 40 000 juifs étrangers avaient été internés dans des camps de la zone non occupée. Le 23 mars 1941, une loi de Vichy crée un Commissariat Général aux Questions Juives dont la direction est confiée à Xavier Vallat, remplacé en octobre 1942 par Darquier de Pellepoix.

En zone occupée, les autorités allemandes ont pris des mesures antisémites dès leur arrivée : ordonnance du 27 septembre 1940 prescrivant le recensement des personnes et entreprises juives, du 18 octobre mettant sous séquestre les entreprises juives abandonnées, ordonnance du 12 octobre 1940 et du 26 avril 1941 visant à supprimer la présence des juifs dans l'économie française. Le 14 novembre 1941, le Feldkommandant Weyland, de Lille, prend une ordonnance interdisant aux juifs de fréquenter les hôtels, cafés et restaurants, de pénétrer dans les jardins publics, les piscines et de se servir des bancs publics dans les rues et les squares. Le 1^{er} juin 1942, une ordonnance oblige tous les juifs à porter une étoile jaune cousue sur leurs vêtements.

Mais les nazis ne vont pas s'en tenir à ces mesures vexatoires. Himmler, Chef suprême du R.S.H.A. et son adjoint Adolf Eichmann ont envisagé et méthodiquement préparé un plan d'extermination totale du peuple juif qu'ils recouvrent pudiquement du nom-code de « Solution finale ». En fait, les mesures de recensement, la création de l'Union Générale des Israélites de France ne sont qu'une préparation des grandes rafles qui vont avoir lieu après juin 1942.

La grande rafle commence à Paris les 16 et 17 juillet 1942. Les juifs étrangers arrêtés sont parqués au Vélodrome d'Hiver dans des conditions d'hygiène épouvantables pour être ensuite internés à Drancy et à Royallieu en attendant la déportation.

Dans le Nord, les rafles commencent en septembre 1942 par l'arrestation des juifs étrangers et apatrides. Le processus est toujours le même : la police française ou la gendarmerie assure le service d'ordre en barrant les rues, tenant la foule à distance et gardant les maisons. La Feldgendarmerie appréhende les juifs et les emmène.

Dans son rapport du 24 septembre 1942, le sous-préfet de Valenciennes fait état des persécutions raciales dans son arrondissement : « 65 juifs étrangers ont été arrêtés et transférés dans des camps de regroupement sur les 250 juifs de l'arrondissement ».

Pour le département, 578 juifs sont arrêtés en 1942, 72 en 1943 et 21 en 1944.

Les juifs arrêtés en septembre 1942 dans le Nord, sont dirigés sur le camp de rassemblement de Malines en Belgique, où ils arrivent le 12 septembre. Ils y sont réunis avec d'autres israélites domiciliés en Belgique. 516 d'entre eux font partie avec 531 juifs de Belgique du

convoi « X » qui part de Malines le 15 septembre 1942 à destination des camps de Haute-Silésie, Auschwitz-Birkenau. Parmi eux, le jeune Maurice Lewkowicz, âgé de 2 ans, arrêté le 11 septembre à Valenciennes, est gazé à Auschwitz le 20 septembre. Des 516 juifs du convoi « X » arrêtés dans le Nord, 8 survivants seront rapatriés en avril 1945.

Le bilan des persécutions raciales est effroyable. Pour le seul département du Nord, sur 689 israélites arrêtés, 56 seulement seront encore en vie à la libération des camps.

CONCLUSION

La répression dans le Nord, comme on a pu le voir, a été féroce. Aucune couche sociale, aucune communauté, aucun village n'y ont échappé. Les horreurs des guerres antiques, des guerres de religion, de l'Inquisition et de la Terreur ont été dépassées.

En guise de conclusion, je citerai cette anecdote horrible :

« Le 26 septembre 1941, à la Citadelle de Lille, 20 otages doivent être fusillés. Dans la nuit qui précède l'exécution, 5 d'entr'eux décident de ne pas mourir sous les balles allemandes et de se donner la mort. Mais ils ne disposent que d'une seule ceinture. Il faudra que chacun attende la mort du précédent pour se pendre à son tour. Le matin, les Allemands trouveront cinq cadavres ».

On imagine que les affres et quel désespoir ont dû s'emparer de ces cinq hommes pour les pousser à une telle extrémité.

Michel ROUSSEAU,

*Correspondant du Nord du Comité d'Histoire
de la Deuxième Guerre Mondiale.*

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

A) DOCUMENTS.

- *La Délégation française auprès de la Commission Allemande d'Armistice.* Recueils de documents publiés par le Gouvernement Français. Ed. A. Costes. Imprimerie Nationale-Paris 1959 - 5 volumes.

B) ÉTUDES DIVERSES.

- Marcel BAUDOT : *L'Opinion publique sous l'Occupation*, 1960, 268 p. Coll. Esprit de la Résistance, Paris, P.U.F.
- François DEBERGH et Jean PIQUET, *Carrefour des Invasions*, Paris, 1966, Éd. Frane-Empire.
- Jacques DELARUE : *Histoire de la Gestapo*, Paris, A. Fayard - 1962.
- Chanoine DETREZ : *Tragédie en Flandres*.
- Natalis DUMEZ : *Le mensonge reculera*, Lille - S.I.L.I.C. 1946.
- Michael FOOT : *S.O.E. in France.* (en anglais) H.M.S. Stationary Office London, 1966.
- Marie GRANET et Henri MICHEL : *Combat-1957* - Coll. Esprit de la Résistance. Paris, P.U.F.
- Abbé JAFFREZO : *Une leçon de catéchisme dans les chambres de torture de Loos.* Sans date, ni nom d'éditeur.
- Roger LEE : *Parmi d'autres*, 151 p., Arras, Sans date.
- Daniel MAYER : *Les socialistes dans la Résistance.* 1968, 245 p. Coll. Esprit de la Résistance. Paris, P.U.F.
- Henri MICHEL : *Histoire de la Résistance*, Coll. « Que sais-je ? », P.U.F. Paris 1951.
Les courants de pensée de la Résistance. 1963, 832 p. Coll. Esprit de la Résistance, P.U.F.
Jean Moulin, l'Unificateur. Paris, Hachette, 1964, 22 2p.
- Léon POLIAKOV : *Auschwitz.* 1964, Coll. Archives, Paris, Julliard.

C) PÉRIODIQUES.

- Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale. Directeur : Henri Michel.
Trimestriel-P.U.F.-Département des Périodiques.
En particulier n° 54 d'avril 1964 : l'Occupation de la France.
Article de M. de Bouard : la répression.

D) SOURCES NON IMPRIMÉES.

- Paul DUCROQUET : Statistique de la déportation pour le Nord, 1960. - Le dernier train de Loos, 1961.
- Michel ROUSSEAU : Statistique de la déportation pour le Nord, 1969.
- Mission belge en France : camp de Watten-Eperlecques.
- Centre de Documentation Juive : le convoi « X ».
- Rapport d'activité du Réseau « Farmer ».
- Mémorial du Réseau « Alliance ».

STATISTIQUE DE LA DÉPORTATION

Département du NORD

De Juin 1940 à Septembre 1944, date de la libération du département

Travail effectué par M. ROUSSEAU, le 15.3.1969 (1)

Total des déportés : 2.563 — Déportés rentrés : 1.071 — Déportés non rentrés : 1.492.

Population du département : 1969.159 (1929) — 1841.074 (1936) — 1917.452 (1946).

TABLEAU 1

Hommes, femmes, enfants déportés (par année d'arrestation et par âge)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
	enf. 5 ans	6 à 14 ans	15	17	ind	Tot. enf. col. 1	18-30		31-40		41-50		51-65		+ 65		ind		Total		% F	Total col 6, 19, 20
							H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
1940			1			1	8	3	7	3	3	6	3						21	12	31	34
1941			5			5	40	12	59	3	62	10	18		2		1		182	25	12	212
1942	42	107	28	15		192	100	44	129	73	146	74	59	36	4	3	4		442	230	34	864
1943	3	8	16	4		31	230	33	124	19	129	23	37	9	2		9	2	531	86	13	648
1944	1	4	11	1		17	342	14	172	9	140	9	67	4	3		8	1	732	37	4	786
Ind ...							14		3								2		19			19
Total	46	119	61	20		246	734	106	494	107	480	122	184	49	11	3	24	3	1927	390	15	2563
R		5	27	2		34	419	59	215	28	186	55	50	11	1		12	1	883	154	14	1071
NR ..	46	114	34	18		212	315	47	279	79	294	67	134	38	10	3	12	2	1044	236	18	1492
% NR	100	95	55	90		86	42	44	56	73	61	54	72	77	90		50	66	54	60		58,20

G : Garçons

F : Filles

H : Hommes

F : Femmes

R : Rentrés

NR : non rentrés

(1) Révision de la statistique établie par M. Ducroquet en 1960.

TABLEAU 2 - MOTIFS D'ARRESTATION

Année d'arrestation	1940		1941		1942		1943		1944		A. Ind.		Total		R	NR	Ind.	% N.R.
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
Résistance	8	11	65	16	133	30	367	56	523	27	3		1099	140	653	586		47,2
Otages, Rafles	2		14		7		10		109	1			142	1	76	67		47,1
Raciaux	3		3	1	299	277	30	34	13	8	10		358	320	47	631		91,5
Motifs politiques	2		93	8	93	2	89	4	41				318	14	186	146		43,9
Droit commun	3		3		6	1	9	1	10	1	1		32	3	26	9		25,7
Indéterminé	4	1	9		14	2	46	2	53		5		131	5	83	53		39,1
Total	22	12	187	25	552	312	551	97	749	37	19		2080	483	1071	1492		58,21

TABLEAU 3 - ANNÉE DE DÉPART EN ALLEMAGNE

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Mois ind.	Total	R	NR	Ind.
	1940					1	1				2	3	2	5			
1941	6	7	8			5	6	4	3	7	5	8	5	64	49	15	
1942	4	2	4	5	4	17	19	49	673	50	13	9	12	861	200	661	
1943	13	10	24	29	11	6	26	25	32	124	17	54	13	384	287	97	
1944	94	46	41	49	106	100	80	77	324	1	7	3	174	1102	453	649	
A. Ind.		1											137	138	71	67	
Total	117	66	77	83	122	129	131	155	1032	184	45	76	346	2563	1071	1492	

TABLEAU 4 - RÉPARTITION PAR PROFESSIONS

Année d'Arrestation	1940		1941		1942		1943		1944		Ind.		Total	
	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
I) Agriculteurs, forestiers, pêcheurs, mineurs, etc... ..		1	15	20	15	15	68	30	48	52			146	118
II) <i>Artisans</i> (électriciens, photographes, tailleurs, etc...)	1		1	3	3	35	11	12	18	12			34	62
III) <i>Ouvriers d'industries et employés</i> (marins, manœuvres, représentants de commerce, etc...)	4		40	32	58	141	88	92	119	152	1	1	310	418
IV) <i>Industriels et commerçants</i> (Armateurs, boulangers, cafetiers, hôteliers, transporteurs, etc...)	6	1	10	5	20	63	30	26	23	25			89	120
V) <i>Professions libérales et fonctionnaires</i> (Ingénieurs, médecins, SNCF, militaires, clergé, etc...)	3		14	15	31	15	54	46	52	71			154	147
VI) <i>Sans profession</i> (écoliers, étudiants, ménagères, indéterminés, etc...)	17	1	26	31	49	419	121	70	121	93	4	13	338	627
Total	31	3	106	106	176	688	372	276	381	405	5	14	1071	1492

TABLEAU 5 - RÉPARTITION PAR CAMPS DE DÉPORTATION

Année d'Arrestation	1940		1941		1942		1943		1944		Ind.		Total	
	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
AUSCHWITZ BIRKENAU		1	1	4	12	573	20	37	7	16		1	40	632
BERGEN BELSEN			2	4	1	5	3	4	8	30			14	43
BUCHENWALD	1		2	1	21	4	50	31	79	35			153	71
DORA				2	1	2	12	16	6	14			19	34
DACHAU			6	3	31	9	26	8	63	54	2	1	128	75
FLOSSENBURG			1	1	1	4	6	17	11	53			19	75
GROSS ROSEN			1	3	3	10	10	65	3	17		1	17	95
MAIDANEK								2						2
MAUTHAUSEN			12	29	9	18	6	7	13	17		1	30	72
NATZWEILLER-STRUTHOF						2			1	2			3	2
NEUENGAMME			9	14	11	17	2	8	14	35	2		38	74
RAVENSBRUCK	2		6	2	17	15	29	6	16	16			70	29
SACHSENHAUSEN			7	7	7	8	10	4	88	109	1		113	128
STUTHOF									1				1	
Divers (camps d'Esterwegen, et Herzogensbusch - Prison de Cologne - Essen - Wolfenbüttel - Sönnenburg - Brandenburg	22	2	59	21	61	32	197	61	163	29	30	16	532	160

N.B. Un déporté peut être compté plusieurs fois dans ce tableau selon ses transferts dans différents camps.

TABLEAU N° 1. Déportés par année d'arrestation et par âge.

Total des déportés : 1563
 » » déportés rentrés : 1071, soit 41,80 %
 » » déportés non rentrés : 1492, soit 58,20 %

Ce tableau indique le nombre des déportés arrêtés par année et par âge ainsi que les taux de mortalité.

Les déportés étaient surtout des personnes de 18 à 50 ans avec une plus forte proportion pour ceux âgés de 18 à 30 ans.

Les enfants de 0 à 14 ans sont particulièrement nombreux, 165. Parmi eux, la mortalité a été effroyable 97,5 %. Il s'agit uniquement des enfants juifs qui furent exterminés immédiatement à leur arrivée à Auschwitz, sauf quelques garçons qui furent mis au travail.

Les femmes semblent avoir moins bien résisté que les hommes. Ce n'est qu'une apparence. Le pourcentage élevé de mortalité est du à l'extermination massive des femmes israéliques, les nazis ne s'embarrassant pas de bouches inutiles.

Les jeunes de 18 à 30 ans ont le mieux résisté, 42 et 44 % de rentrés pour les deux sexes. Au-delà, la mortalité croît avec l'âge pour atteindre 90 % pour les plus de 65 ans.

Il convient de rappeler au lecteur que nous avons compté comme déportés rentrés tous ceux qui ont franchi la frontière française au retour, même si quelques-uns, hélas, sont décédés dans les jours et les mois qui suivirent leur libération.

TABLEAU N° 2. Motifs d'arrestation.

Sur 2 563 déportés, 1 239 l'ont été pour faits de résistance.

La progression des arrestations par année pour ce motif est croissante pour atteindre un maximum de 550 en 1944. On notera également le nombre élevé de femmes arrêtées en 1940 pour faits de résistance par rapport à celui des hommes, 11 contre 8. Il s'agit des femmes arrêtées pour avoir hébergé des militaires anglais ou des français évadés.

Les raciaux viennent en deuxième position. Le chiffre maximum est atteint en 1942 avec 576. La proportion de non-rentrés atteint le pourcentage de 91,5 %

Les politiques viennent en troisième position. Il s'agit de militants communistes arrêtés en raison de leur passé politique ou de leur action clandestine. Le chiffre maximum est atteint en 1942 avec 101 arrestations.

TABLEAU N° 3. Année de départ en Allemagne.

Ces chiffres ne correspondent pas aux années d'arrestation. La durée de séjour dans les prisons françaises étant très variable. On note un nombre très élevé de départs en 1944, 1 102, c'est le moment où l'ennemi vide les prisons pour garnir les camps allemands où les besoins en main-d'œuvre sont immenses.

TABLEAU N° 4. Répartition par professions.

La composition sociologique du département se retrouve dans ce tableau. Les ouvriers d'industrie et employés sont les plus nombreux : 728. 57 % d'entre eux ne sont pas revenus.

Les professions libérales et fonctionnaires représentent 301 personnes, 48 % de non-rentrés.

Les professions du secteur primaire, agriculture, mines et pêche rassemblent 264 personnes, 55 % d'entre elles sont revenues, c'est la plus forte proportion. Peut-être peut-on supposer que ces personnes déjà habituées aux durs travaux, ont mieux supporté le régime des camps et les conditions inhumaines de travail.

Les artisans et commerçants ont payé un très lourd tribut. Parmi eux, se trouvaient de nombreux israélites.

La catégorie VI est la plus nombreuse, 965 personnes, des femmes en grande majorité. 65 % ne sont pas rentrés ; là encore, les israélites ont fourni le plus gros contingent de morts.

TABLEAU N° 5. Répartition par camps de déportation.

Ce tableau indique la répartition des déportés du Nord dans les camps de concentration du Reich.

Les proportions de décès constatées permettent de classer les camps suivant la dureté de leur régime.

Auschwitz et Maïdanek viennent en tête avec respectivement 94 et 100 % de décès. Ceux-ci étaient des camps d'extermination par chambre à gaz ou par travail exténuant dans les usines chimiques du trust I.G. Farben. 4 500 000 juifs sont morts à Auschwitz dont 120 000 français.

Flossenburg et Gross-Rosen viennent ensuite avec respectivement 80 et 84 % de décès. Beaucoup de déportés du Valenciennois y séjournèrent.

Dora, Bergen-Belsen, Mauthausen et Nuengamme suivent respectivement avec 64, 75, 64 et 66 % de non-rentrés. Le souterrain de Dora et la carrière de Mauthausen ont coûté la vie à des dizaines de milliers de déportés.

Buchenwald, Dachau, Oranienburg-Sachsenhausen et Ravensbrück sont universellement connus dans l'univers concentrationnaire, mais sont paradoxalement moins meurtriers. Ils comptent respectivement 31, 37, 53 et 30 % de non-rentrés. La vie y était plus « supportable » bien que certains camps comme Dachau furent ravagés par le typhus en mars 1945. La plupart des français y furent internés. La totalité du dernier train de Loos passa par Sachsenhausen avant d'être répartie dans d'autres camps. Les femmes passèrent par le camp de Ravensbrück.

D'autres déportés séjournèrent dans les prisons allemandes. C'étaient en général des prévenus en instance de comparution devant un tribunal allemand. Les prisons de Cologne, Wolfenbüttel, Sönnenberg et Brandenburg étaient des lieux d'exécution par décapitation et fusillade. Le taux de mortalité (23 %) y était relativement bas du fait que les détenus étaient soumis à un travail léger d'atelier et qu'ils ne subissaient pas les rigueurs des hivers de l'Europe centrale.

LES INTERNEMENTS

La courbe des internés ne suit pas exactement celle des déportés.

1940 :	140	internés
1941 :	586	»
1941 :	326	»
1943 :	207	»
1944 :	265	»
Total :	1 524	»

Causes des arrestations.

Le maximum est atteint en 1941 avec 586 internés. Parmi ceux-ci, on compte 456 arrêtés pour activité communiste, dont 173 comme otages.

En 1942, 326 arrestations 183 pour activités communistes et 18 otages politiques.

En 1940, 36 personnes ont été arrêtées pour résistance, 16 hommes et 20 femmes ; on retrouve là un nombre élevé de femmes, phénomène déjà constaté pour les déportés. Ce sont les femmes arrêtées pour hébergement de militaires alliés.

Le nombre des internés pour faits de résistance croît d'année en année, 36 en 1940, 100 en 1941, 105 en 1942, 110 en 1943 et 159 en 1944.

Les professions.

Les ouvriers viennent en tête avec 557 internés suivis par le secteur primaire (agriculture et mines) 178, les professions libérales et fonctionnaires 133.

Les prisons.

Dans les chiffres cités ci-après, un interné peut être compté plusieurs fois selon ses transferts successifs.

La prison de Loos a vu passer 817 internés, Cuincy-lez-Douai 348, Valenciennes 344, Bruxelles-Saint-Gilles 42, Arras-Saint-Nicaise 31, Béthune 11 Fresnes (Paris) 15, Romainville 1, Eysses 2, divers 222.

Les camps d'internement de France : Doullens 131, Pithiviers 105, Ecrouves 76.

La forteresse belge de Huy a reçu pour sa part 194 internés français.